



Flux et politiques migratoires: le dossier qui empoisonne l'Union européenne

Centre social de Montbrison

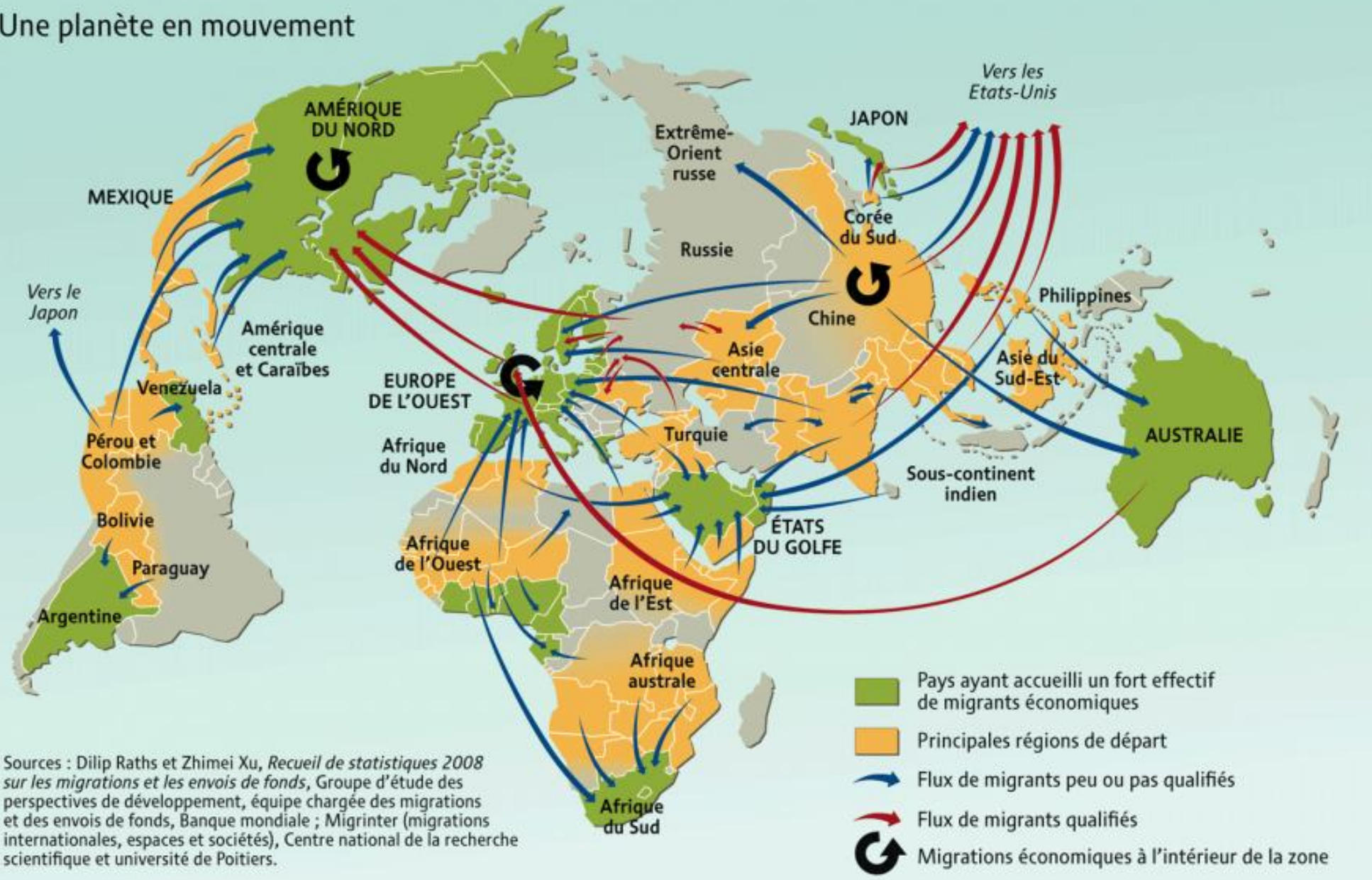
Mardi 10 décembre 2019

Alain MALEGARIE

Membre du réseau Team Europe

Administrateur de la Maison des Européens Lyon

Une planète en mouvement



Sources : Dilip Rath et Zhimei Xu, *Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds*, Groupe d'étude des perspectives de développement, équipe chargée des migrations et des envois de fonds, Banque mondiale ; Migrinter (migrations internationales, espaces et sociétés), Centre national de la recherche scientifique et université de Poitiers.

Migrations : une histoire de l'Humanité !

- ▶ Depuis Homo Sapiens, l'Homme est un être migrant et mobile
- ▶ 1 Français sur 3 a un grand-parent né à l'étranger
- ▶ Mondialisation = aussi mixité et métissage
- ▶ Au XIXème et début XXème siècle, l'Europe est terre d'émigration
 - ▶ 60 millions ont émigré entre 1820 et 1930
 - ▶ 15 millions ont été déplacés en 1945
- ▶ En 2019, l'Europe compte 21 millions d'étrangers, sur 512 millions d'habitants, soit 4%
 - ▶ Allemagne a accueilli plus d'un million de personnes en 2015
 - ▶ Suivie par Royaume-Uni, Italie, Grèce
 - ▶ Et la France = 200.000 entrées; mais un solde migratoire de 33,000 personnes
- ▶ À comparer avec les 250 millions de personnes migrantes dans le monde, soit 3,2% de la population mondiale
 - ▶ Dont à 10 à 15% d'illégaux



Les causes des migrations

► *Politiques*

- Guerre = 27 guerres et 4 conflits armés répertoriés dans le monde, dont 10 aux portes de l'UE
- Opposition aux régimes non démocratiques

► *Économiques*

- Pauvreté
- Famine

► *Climatiques*

- Sécheresse, inondation, montée des eaux
- D'ici 2050, 60 à 130 millions de réfugiés climatiques devront quitter leurs territoires
- Selon l'OMS, le paludisme et la dengue causeront la mort de 60 millions d'Africains entre 2030 et 2050 !


► *Personnelles*

- Mariage; Regroupement familial; Études; Choix de vie



Quelques chiffres

- ▶ 2015 afflux important vers l'UE: 2,7 millions de migrants
 - ▶ À comparer avec les 3 millions de Syriens accueillis en Turquie et 1 million au Liban
- ▶ Reflux rapide dès 2016
 - ▶ 2016: 1,2 millions, dont 700.000 ont obtenu une protection
 - ▶ 2017 : 170.000
 - ▶ 2018 : 130.000
 - ▶ Jusqu'en juin 2019 : 78.000
- ▶ Impact sur la France
 - ▶ Sur les 20 dernières années, le solde migratoire cumulé représente 0,13% de la population totale = ce qui représente 85.000 personnes par an, soit 1.700.000 en 20 ans

- 
- Développement démographique de l'Afrique: d'ici 2050, la population du continent africain passera de 1,2 milliard à 2,5 milliards
 - 32% des migrants sont Africains
 - 8,9 millions vont en Europe
 - 4,1 millions vont en Asie
 - 1,7 millions vont aux Etats-Unis
 - 0,6 million vont au Canada
 - Les autres migrent en Afrique ou sont des déplacés
 - Convention de Kampala, ratifiée par 27 Etats africains (sur 54), qui obligent à porter assistance aux déplacés internes
 - Migrants internes ou déplacés
 - Afrique du Sud = + 3 millions
 - Côte d'Ivoire = 2,2 millions
 - Nigéria = 1,4 million
 - Ethiopie = 1 million
 - Kenya = 1 million (dont le plus grand camp de réfugié au monde)




Les opinions publiques rétives à l'immigration

- Des malentendus et idées reçues
 - Le solde migratoire de la France correspond à 0,13% de la population totale
 - 80% des migrations des Africains se font à l'intérieur du continent africain
 - Après le pic de 2015, les flux migratoires sont désormais stables
 - Emplois occupés dans les métiers en tension : serveur/plongeur au restaurant; services à la personne; BTP; gardiennage; concierge
 - Les migrants sont de plus en plus diplômés; et les femmes plus nombreuses
 - Ne pas confondre immigré et réfugié



Migration économique


- L'Immigration légale existe depuis le XIXème siècle (Belges, Italiens, Espagnols etc)
- Puis accélération avec les Trente Glorieuses 1950-1974
- Déficit démographique des Etats membres et vieillissement de la population: d'ici 2050, l'UE devra faire appel à 385 millions de migrants dont 38 millions pour la France, soit un peu plus d'1 million par an
- Souvent via des accords bilatéraux
- Contrairement à des idées reçues, les migrants sont de plus en plus instruits : niveau BAC ou plus; pratique d'une langue étrangère
- Solidarité financière
 - Revenus des migrants envoyés dans leur famille : 1/4 du PIB du Libéria; 1/5 du PIB de Cap Vert ou du Lesotho
 - Est un facteur d'encouragement à l'émigration

- 
- ▶ Carte bleue européenne
 - ▶ Permet de disposer d'un titre de séjour et de travail, pour travailleurs hautement qualifiés ou chercheurs
 - ▶ Confère des droits économiques et sociaux, comme droit au regroupement familial
 - ▶ Mais marché du travail reste national : exemple français
 - ▶ Métiers en tensions
 - ▶ Politique migratoire régionalisée, conduite par le Préfet
 - ▶ Demande à faire au SMOE, service de la main d'œuvre étrangère rattaché à la DIRECCTE,
 - ▶ 65% des permis de séjour sont délivrés à des personnes qui ont le bac ou plus



Demandeurs d'asile

- *« Tout ressortissant d'un pays tiers, ou un apatride, parce qu'il craint avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa mentalité, de ses opinions politiques ou de son appartenance à un groupe social, se trouve hors du pays dont il a la nationalité et ne veut, du fait de cette crainte se réclamer de la protection de son pays »*
- Convention de Genève de 1951: la demande d'asile doit être examinée sérieusement et complètement dans un délai raisonnable, afin de lui accorder – ou non – le statut de réfugié
- Pendant l'instruction, le demandeur est sous la protection de l'Etat membre et perçoit une petite allocation journalière
- S'il est débouté en première instance, il a droit à un recours possible (dans les deux semaines..). Si l'appel confirme la décision, il peut être reconduit à la frontière
- Cette décision, irrévocable, s'applique alors à tous les autres Etats membres de l'UE

- 
- Nombre de demandeurs d'asile en 2018
 - Allemagne = 161.885
 - France = 111.415 (0,16% de la population totale)
 - Grèce = 64.975
 - Italie = 53.440
 - Espagne = 52.730
 - Royaume-Uni = 37.290

Soit un total de 586.235 personnes


La France accorde le droit d'asile à 30-35 % des demandes, selon les années

Prévisions pour 2019 en France : 138.000 demandes




Que fait l'Union européenne ?

- ▶ L'UE s'est fixée 4 objectifs principaux :
 - ▶ Protéger les frontières extérieures de l'Union
 - ▶ Réduire les flux et sauver des vies
 - ▶ S'attaquer aux causes profondes des migrations
 - ▶ Aider au développement des pays de départ

- 
- La politique migratoire relève de la souveraineté des Etats membres
 - Mais, Conseil européen après Conseil européen, l'UE a fait valider un cadre légal réglementaire
 - Rappel du principe de libre circulation des personnes au sein de l'Espace Schengen (26 Etats)
 - Convention Schengen 1990
 - « En cas de menaces pour l'ordre public ou la sécurité, les Etats membres peuvent rétablir temporairement le contrôle à leurs frontières nationales »



La France l'a fait après les attentats djihadistes de 2015, et a conservé ce régime depuis


- 
- Article 67 du TFUE: la politique commune en matière d'asile, d'immigration et de contrôle des frontières extérieures est fondée sur la solidarité entre Etats membres
 - Article 6: soumet juridiquement la gestion des politiques de migration et d'asile au respect des droits fondamentaux
 - Article 80 du TFUE: ces politiques sont régies par le principe de solidarité et de partage équitable des responsabilités entre les Etats membres, y compris sur le plan financier





- Article 79 du TFUE

- Définir les conditions d'entrée et de sortie des ressortissants des pays tiers
- Définition des normes concernant la délivrance de visas et titres de séjour longue durée
- Définition des droits des ressortissants des pays tiers en séjour régulier
- Lutte contre l'immigration clandestine et le séjour irrégulier
- Lutte contre la traite des êtres humains
- Conclusion d'accords de réadmission d'immigrés illégaux avec des pays tiers
- Encouragement et appui à l'action des Etats membres pour favoriser l'intégration des ressortissants des pays tiers en situation régulière

- 
- 
- ▶ Article 77 du TFUE: cette politique commune vise en particulier à:
 - ▶ Assurer le contrôle des personnes et la surveillance efficace du franchissement des frontières extérieures
 - ▶ Mettre en place progressivement un système intégré de gestion des frontières extérieures
 - ▶ Politique commune de visas et autres titre de séjour de courte durée
 - ▶ SIS système d'information Schengen = base commune de données sur les personnes recherchées ou portées disparus, les biens perdus ou volés, et les interdictions d'entrée
 - ▶ VIS système d'information sur les visas: base de données qui regroupe les empreintes digitales des demandeurs d'asile
 - ▶ Permet de vérifier, aux points de passage des frontières extérieures, la véritable identité d'une personne qui détient un visa biométrique
 - ▶ Eurosur : système européen de surveillance des frontières : permet l'échange rapide d'images et d'informations entre les agences nationales chargées de surveiller les frontières;
 - ▶ Travaille aussi étroitement avec l'agence Frontex

- 
- Lutte contre l'immigration clandestine
 - Délai de 7 à 30 jours pour le retour volontaire des migrants illégaux
 - Autorisation d'une rétention administrative de 6 mois (jusqu'à 18 mois)
 - Reconnaissance mutuelle des décisions d'éloignement
 - Organisation de vols groupés européens
 - Lutte contre l'emploi de ressortissants illégaux
 - Responsabilité des travailleurs

- 
- ▶ RAEC régime d'asile européen commun
 - ▶ doter les législations et cadres juridiques nationaux de normes minimales = Procédures; statut uniforme; garantie visant à assurer la protection des droits fondamentaux
 - ▶ Bureau européen d'appui en matière d'asile
 - ▶ Faciliter les échanges d'informations et développer la coopération entre les administrations des Etats membres
 - ▶ Juin 2013: adoption d'un « paquet asile »
 - ▶ Délais communs pour le traitement des demandes d'asile = enregistrement d'une demande sous 3 jours, et son examen sous 6 mois
 - ▶ Harmonisation des règles en matière de logement, allocation de subsistance
 - ▶ Droit de rester sur le territoire la durée du recours
 - ▶ Délai supplémentaire pour les personnes nécessitant une aide particulière (handicap, maladie...)
 - ▶ Responsabilité de la demande d'asile reste à la charge du premier Etat dans lequel le migrant est entré



- 
- ▶ De 2015 à 2017:
 - ▶ Mise en place d'un programme de relocalisation d'urgence = 40.000 personnes relocalisées de la Grèce ou de l'Italie vers d'autres Etats membres
 - ▶ Institution de quotas de répartition des migrants entre tous les Etats membres concerne 98.255 personnes (à condition que les Etats les respectent)
 - ▶ 2016 création de l'Agence des garde-frontières et garde-côtes (renforcement de Frontex), soit 1.500 agents qui s'ajoutent aux 100.000 garde-côtes nationaux
 - ▶ Augmentation de la dotation du FAMI (Fonds Asile, Migration et Intégration), doté de 3 milliards € = cours de langues, contrat d'intégration républicain, formation professionnelle
 - ▶ Mars 2016: accord UE-Turquie: 3 milliards €, puis 2 milliards supplémentaires
 - ▶ Pour aider à la lutte contre les passeurs, organisation et gestion des camps de réfugiés, stopper les flux des arrivées en Europe
 - ▶ Juin 2016: création d'un fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique = 3,2 milliards €, pour aider au développement du continent africain

Conseil européen de juin 2018

- ▶ Décision de financer des centres d'accueil hors UE en lien avec le HCR (Libye et Maroc)
- ▶ Maintien du principe de la convention de Dublin
- ▶ Mise en place d'un centre européen chargé de la lutte contre le trafic de migrants, au sein d'Europol
- ▶ Solidarité financière envers les pays les plus concernés (Grèce, Italie, Chypre et Malte)
- ▶ Fin de la politique des quotas : l'Europe propose, les Etats disposent
- ▶ Un constat : réduction des flux de 95% : de 1 million en 2015 à 50.000 par an

2019: un peu de coopération et de solidarité...

- ▶ Des éléments de contexte plus favorables
 - ▶ Recul des mouvements populistes au profit des groupes politiques pro-européens aux élections européennes de mai
 - ▶ Une nouvelle Commission plus volontariste
- ▶ Réunion de travail franco-italienne du 18 septembre 2019
 - ▶ Entre Emmanuel Macron, Giuseppe Conte et Sergio Mattarella
 - ▶ Accord pour un mécanisme automatique de répartition des migrants
 - ▶ Accord pour remettre en cause la clause du pays du premier accueil de la convention de Dublin
 - ▶ Encourager les accords bilatéraux
- ▶ Réunion des 4 ministres de l'Intérieur à Malte, le 23 septembre
 - ▶ Allemagne + France + Italie + Malte
 - ▶ Élaboration d'un document commun à faire valider aux 24 autres Etats membres
 - ▶ *Malheureusement, cet accord n'a été validé que par 10 Etats membres = donc ne peut pas rentrer en application, car majorité qualifiée non acquise*
 - ▶ L'Humain doit être remis au cœur des politiques migratoires

- 
- 
- Il n'y a pas de crise des migrants ou des réfugiés
 - MAIS une crise de gouvernance et de frilosité des chefs d'Etat et de Gouvernement européens
 - *Les migrants ne sont pas un « problème »; ils sont les victimes !*



« Tout étranger a le droit de ne pas être traité en ennemi »

Emmanuel KANT

« La France n'a pas la possibilité d'accueillir toute la misère du monde, même si elle se doit d'en prendre sa part ! »

Michel ROCARD, 1988

« L'Europe sera la somme des solutions apportées à ses crises »

Jean MONNET

Les flux migratoires ne peuvent se traiter qu'ensemble, unis et solidaires. Aucun Etat, seul, n'y parviendra.

Quelques adresses utiles

- Commission européenne – direction générale des affaires intérieures – http://ec.europa.eu/dgs/home_affairs
- Portail de l'UE sur l'immigration – <http://ec.europa.eu/immigration>
- Portail européen sur l'intégration – <http://ec.europa.eu/ewsi>
- Bureau européen d'appui en matière d'asile – <http://easo.europa.eu>
- Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle – <http://frontex.europa.eu>
- Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) – <http://unhcr.org/cgi-bin/texis/utx/home>
- Mon blog – www.euroblog-alainmalegarie.eu

- Alain Réguillon « Migrations: le dossier qui empoisonne l'Union européenne », Presse fédéraliste, 2017

